



Département de la Sarthe
Commune de Teloché
"Le Pré du Moulin"

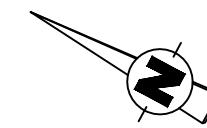


PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/1000

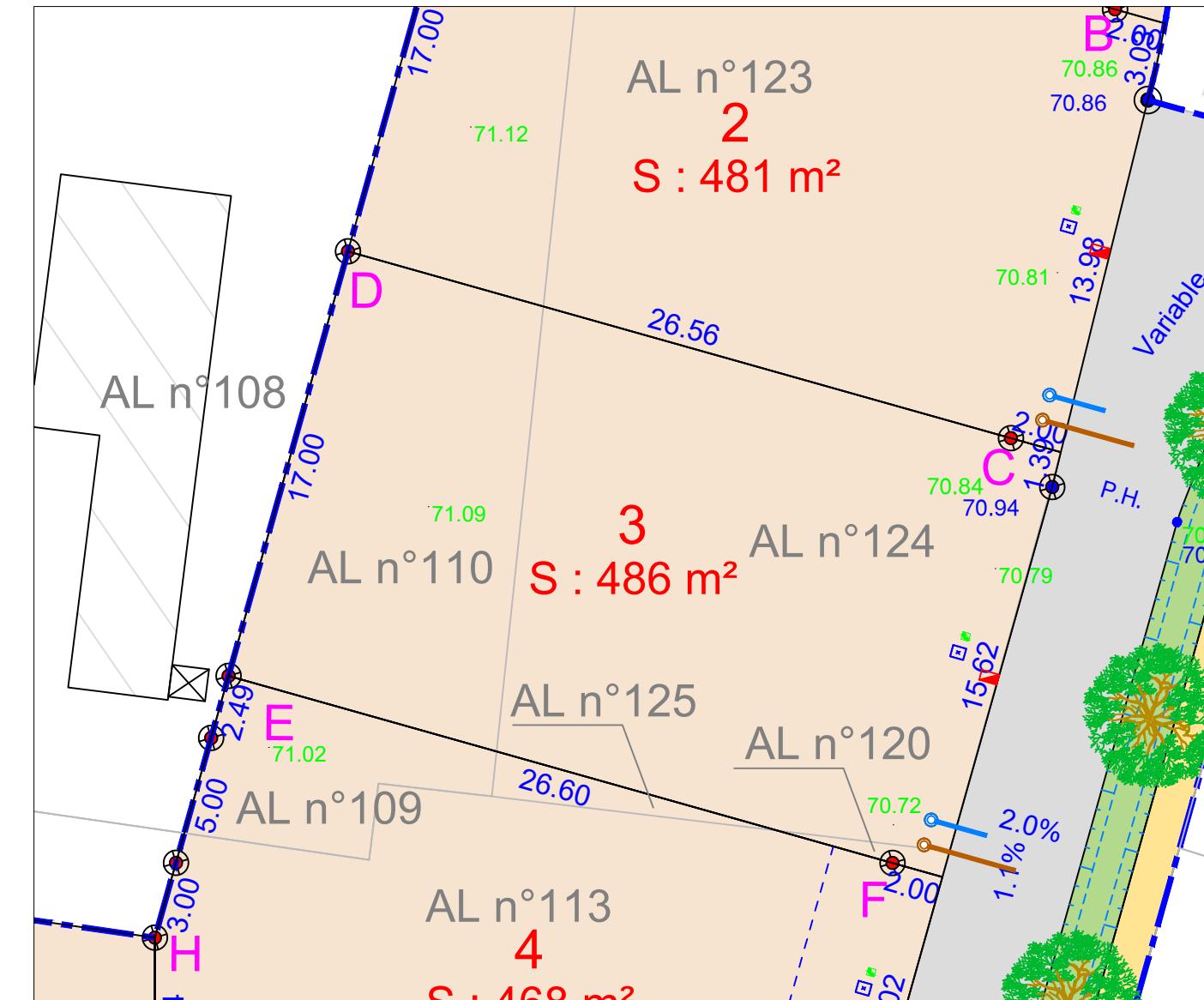
Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3 Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél.: 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

Plan de bornage
Lot 3
Echelle : 1/250



Section AL n°110/120/124
Superficie : 486m²
Surface de plancher : 200m²



- Haies à planter à la charge de l'aménageur
- Lots
- Espaces verts
- Voirie
- Chemin piétonnier
- Parkings (dalles engazonnées)
- Arbres à planter à la charge de l'aménageur
- Coffret ENEDIS et GAZ
- Citerneau
- Boîte de branchement EP
- Boîte de branchement EU
- Regard préf. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
- Emprise lotissement
- Cote planimétrique
- Cote planimétrique
- Borne OGE plaquette nouvelle
- cote altimétrique TN (avant travaux)
- cote altimétrique voirie projet (Phase DCE)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

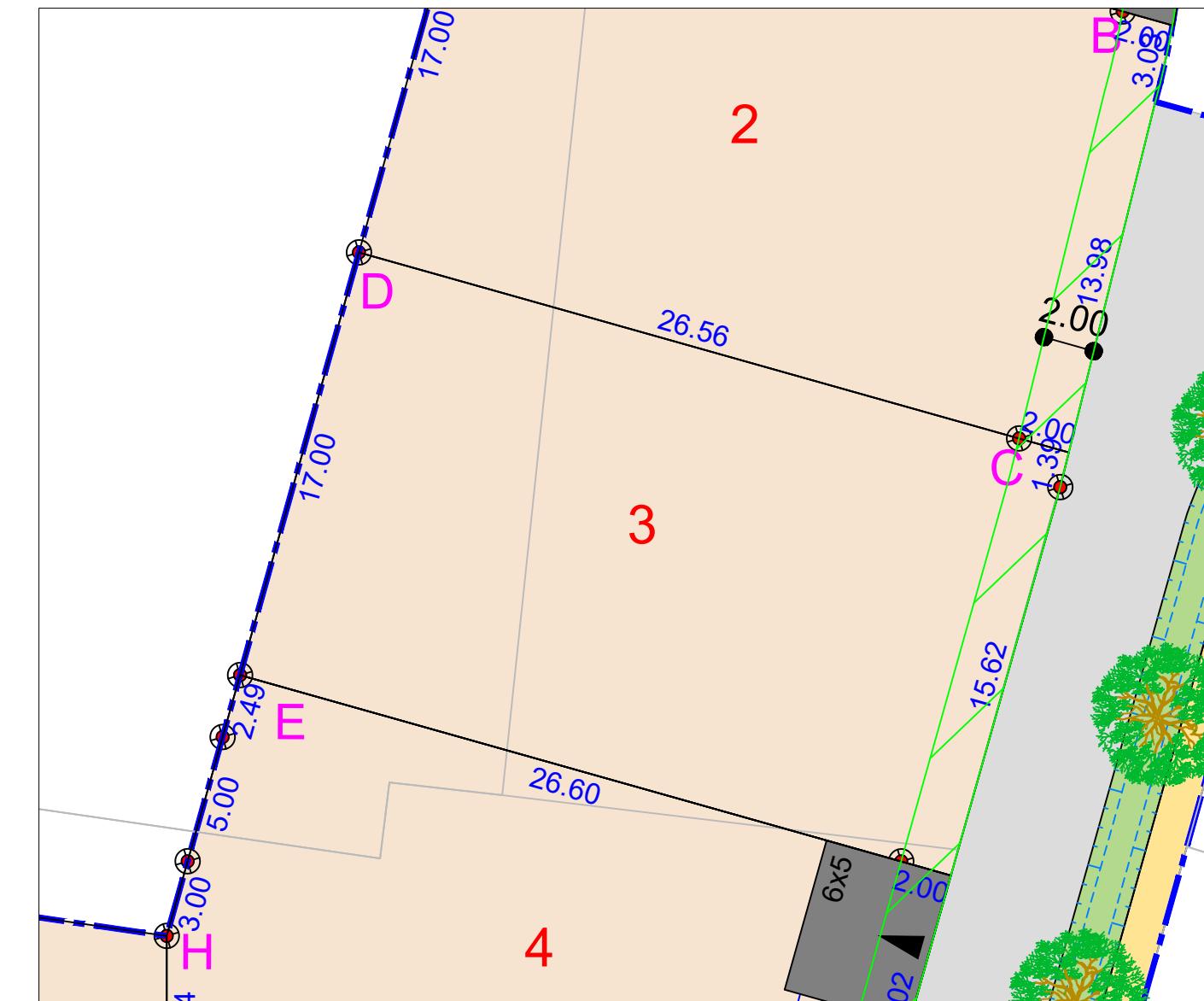
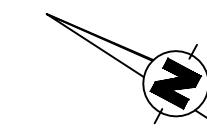
0 10 20m

Etabli le 14 Mars 2022

Mis à jour le 01 avril 2022

**Règlement Graphique
Lot 3**
Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



haie à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 6x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 5x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre existant conservé

zone inconstructible sauf pour les clôtures (2m de large)

emprise lotissement

zone inconstructible (zone humide)